

Innoviris : Applied PhD 2026

Objectifs

L'appel Applied PhD vise à financer des thèses de doctorat appliquées via un partenariat entre le secteur académique et le secteur privé, public ou non marchand de la **Région de Bruxelles-Capitale**. Il finance des projets de **collaboration** entre deux entités (il ne s'agit donc pas d'un projet de recherche pure ou d'un projet de développement).

Conditions d'éligibilité

L'organisme de recherche demandeur est une Haute Ecole ou un Centre de Recherche associé et a au moins un siège implanté en Région de Bruxelles-Capitale.

L'entité partenaire (une entreprise, une instance publique, ou une organisation à but non-lucratif) a une autorité administrative dont au moins un siège d'exploitation est implanté en Région de Bruxelles-Capitale.

Le ou la candidat-e possède un diplôme permettant la réalisation d'un doctorat. Il/elle ne peut pas avoir été inscrit-e au doctorat avant l'introduction du projet.

Le/la chercheur-e preste au moins 50% du projet au sein de l'entreprise ou de l'autorité publique partenaire. Il/elle est encadré-e par un-e professeur-e ou chercheur-e confirmé-e de l'organisme de recherche, ainsi que par un-e superviseur-e de l'entreprise ou de l'autorité administrative.

Budget

Le soutien financier couvre à 100% :

- les frais de personnel : bourse ou le salaire du/de la chercheur-euse
- les frais d'exploitation en rapport avec les travaux réalisés au sein de l'organisme de recherche
- les coûts des instruments et du matériel nécessaire au projet (amortissement) au sein de l'organisme de recherche
- des frais de sous-traitance (services externes, ...)
- des frais généraux (max. 10% des frais de personnel et d'exploitation)

Toutes les dépenses doivent faire l'objet de justificatifs et être approuvées par Innoviris.

Pour plus d'informations : <https://www.innoviris.brussels/fr/program/applied-phd>

Bailleur de fonds

- **Innoviris**

Propriété intellectuelle

- **Haute Ecole**

Critères de sélection

L'évaluation des projets repose sur les critères suivants, d'importance égale :

- Innovation, défis et pertinence de la recherche ;
- Faisabilité du projet ;
- Adéquation du ou de la candidat-e au projet ;
- Encadrement et structures d'accueil ;
- Perspective de valorisation des résultats et impact potentiel de cette valorisation sur l'économie, l'emploi et l'environnement de la Région Bruxelloise.

Soumission : 18 août 2025

Durée : Chaque projet bénéficie d'un financement d'une durée de **48 mois maximum** (avec un go/no go à mi-parcours)

Porteur(s) : **Haute Ecole**

Mots-clés

Agronomie **Arts Appliqués** **Paramédicale**
Social **Technique** **Economique**

Contacts SynHERA

- Julie TERACHE (terache.j@synhera.be)